



2^e degré Général et Technique de Transition

Dans ce document, vous trouverez :

1. les consignes pour l'examen (p.2 et suivantes),
2. un récapitulatif et quelques précisions d'ordre pratique (p.11),
3. la liste (inchangée) des livres pour l'épreuve orale (p. 12).

Bonne préparation !

2^e degré Général et Technique de Transition

Référence du programme CFWB : 60/2000/240 (p. 14 à 30)

L'examen de français comporte DEUX PARTIES : une **épreuve écrite** et une **épreuve orale**.

A. *Epreuve écrite*

I. Compétence LIRE :

Cette compétence sera évaluée via l'étude de **un ou plusieurs textes**, de genres différents, proposé(s) par le jury et distribué(s) au moment de l'examen.

1) Le récit de fiction

Compétences spécifiques	Savoirs requis
Résumer l'histoire.	Les étapes du schéma narratif ; les composantes du schéma actantiel.
Formuler des sentiments, une morale implicites.	L'implicite : le présupposé et le sous-entendu; la notion d'indice.
Repérer un portrait, un décor, des paroles et des pensées de personnages, une morale.	Les structures textuelles : narrative, descriptive, explicative, argumentative, dialogale.
Distinguer un récit fictionnel d'un récit factuel (biographie, autobiographie...).	Les pactes de lecture (conventions tacites entre l'auteur et le lecteur).
Du comportement, des paroles et des pensées d'un personnage, inférer des caractéristiques psychologiques, sociales ou éthiques.	- L'implicite et l'inférence. - Le lexique de base de la psychologie, de la sociologie et de la morale.
Etudier les caractéristiques de la narration.	- Auteur-narrateur et narrateur-personnage. - Les modes de la focalisation.
Comparer une œuvre romanesque à son adaptation en bande dessinée ou en film, de manière à découvrir la spécificité de chaque système narratif.	La spécificité et les limites de chaque système narratif en différentes matières : rythme, durée-longueur, paroles et pensées des personnages, descriptions, ...
Communiquer à la classe ses réactions personnelles, affectives et intellectuelles, à une histoire, un personnage, une manière de raconter.	Les grandes bases de jugement d'un récit : vraisemblance, respect des lois du genre, procédés de la narration, identification avec un personnage, ...
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

2) L'article de presse

Compétences spécifiques	Savoirs requis
• Adopter un mode de lecture critique pertinent à différents genres journalistiques, et pour cela : - juger de l'implication plus ou moins forte de l'auteur dans son texte, - distinguer son intention dominante, - distinguer la structure dominante.	• La spécificité des principaux genres journalistiques : fait divers, interview, éditorial, billet d'humeur, critique, reportage. • Les marques de la subjectivité. • L'énoncé d'un fait et celui d'une opinion. • Les intentions dominantes : divertir, informer, persuader. • Les structures narrative, descriptive, explicative, argumentative et relevant du dialogue.
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

3) Le texte poétique

Compétences spécifiques	Savoirs requis
• Reconnaître et apprécier les moyens mis en œuvre par un auteur pour provoquer sur le lecteur un effet esthétique relatif à l'usage de la langue.	• Les jeux phoniques (rime, assonance, allitération, ...). • Les jeux grammaticaux et syntaxiques (entre autres : inversion, parallélisme, répétition, ...). • Les jeux lexicaux (entre autres : champs lexicaux, polysémie, connotations, métaphores, ...). • Les jeux rythmiques (notamment la métrique).
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

4) Le texte dramatique

Compétences spécifiques	Savoirs requis
• Comprendre un spectacle théâtral en vue de - le résumer, - le commenter et le critiquer en connaissance de cause.	• La spécificité de genres théâtraux : la comédie, la farce, la tragédie. • Les différents types de comique (verbal, gestuel,...). • Conventions et procédés comme le quiproquo, l'aparté, le monologue, ...
• Imaginer un décor, des costumes, une distribution, une mise en scène à partir des didascalies.	
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

En matière **d’approche de la vie littéraire et artistique**, afin de pouvoir reconnaître les spécificités d’un courant dans un texte donné, il est demandé au candidat de s’approprier les caractéristiques principales des trois grands courants suivants :

- Le classicisme - Le romantisme - Le réalisme

II. Compétence ECRIRE

La compétence d’écriture sera évaluée au travers de travaux ayant pour intention d’informer et/ou de persuader. Une grille d’évaluation élaborée selon l’exercice sera remise au candidat en même temps que la consigne.

L’orthographe et la maîtrise de la langue seront évaluées.

N.B. : l’utilisation d’un correcteur orthographique de langue française (format papier) est autorisée pendant cette épreuve (à l’exclusion de tout autre dictionnaire, outil manuscrit, imprimé, électronique, informatique, ...)

1) Informer

Compétences spécifiques	Savoirs requis
Rédiger des textes à structure narrative : fait divers, biographie, compte rendu d’événement, résumé de récit.	- L’implication plus ou moins forte de l’auteur selon les espèces de récits. - Le pacte de lecture du récit factuel (l’auteur est censé dire la vérité ; le lecteur est censé le croire). - Le système de temps du récit factuel. - L’emploi des connecteurs de temps.
Rédiger des textes à structure comparative.	- La distinction entre critères de comparaison, différences et ressemblances. - Les différentes formes de tableaux et de schémas comparatifs. - Les moyens d’exprimer la comparaison, l’opposition, la similitude, la différence.
Rédiger, pour un texte donné, un titre, éventuellement un sous-titre, des intertitres, un chapeau, un plan, un contracté qui rapporte ou reformule avec objectivité les propos de l’auteur.	- La phrase nominale et la phrase verbale. - Les fonctions de résumé et d’accroche du titre, du chapeau et des intertitres. - Le discours raconté, la citation.
Prendre des notes et les organiser en vue de reproduire l’essentiel d’un discours oral ou écrit (en particulier, telle page d’un cours ou d’un manuel).	- Les abréviations et les symboles. - Les différentes manières de structurer des notes. - La mise en page.

Augmenter la lisibilité d'un texte.	- Les facteurs de lisibilité : - la longueur des phrases, - les organisateurs textuels (titrage, chapeau ou sommaire, illustrations, paragraphes homogènes, connexion explicite, ...). - les explications du vocabulaire technique.
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

La production du candidat sera appréciée en fonction des critères fournis, **à titre indicatif**, dans le tableau ci-dessous :

Rédaction d'un résumé à partir d'un texte à visée informative

GENRE	RÉSUMÉ (CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES À AMÉNAGER EN FONCTION DE CHAQUE GENRE DE RÉSUMÉ)	
Lisibilité		▪ Ecriture lisible. ▪ Mise en page.
Recevabilité	Linguistique	▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	▪ Énonciation distanciée (pas de marque de JE).
		▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soin de la copie.
Intelligibilité	Organisation des informations	▪ Organisation des contenus : - respect de l'organisation du texte source (ordre des informations); - respect de l'organisation type éventuelle du genre de résumé imposé.
	Cohérence textuelle	▪ Respect du système des temps verbaux du texte source. ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.
Pertinence	Adéquation du texte à son intention : informer rapidement	▪ Adéquation de la sélection des informations au contenu du texte et au genre de résumé : sélection d'informations nécessaires et suffisantes. ▪ Fidélité au texte source : absence de déformation du texte source. ▪ Neutralité : absence de marques de subjectivité.

2) Persuader

Compétences spécifiques	Savoirs requis
Rédiger des récits exemplaires, par exemple des fables.	- Le statut d'exemple du récit. - Morales explicite et implicite. - Les places possibles de la morale explicite.
Rédiger des textes à structure argumentative, justification d'une réponse, critique de film ou de livre, pour ou contre, ...	- La distinction entre la thèse, les arguments et les exemples. - L'ordre des arguments. - Les enchaînements adéquats entre des arguments, entre des arguments et la thèse. - La concession et sa réfutation. - Les procédés d'interpellation.
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

La production du candidat sera appréciée en fonction des critères fournis, **à titre indicatif**, dans le tableau ci-dessous :

Rédaction d'un avis argumenté relatif à un choix, à une appréciation personnelle

GENRE	APPRÉCIATION PERSONNELLE ÉCRITE ARGUMENTÉE	
Lisibilité		▪ Ecriture lisible. ▪ Mise en page.
Recevabilité	Linguistique	▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	▪ Énonciation marquée (présence du JE). ▪ Registre et ton adaptés : absence de maladresse ou d'écart. ▪ Courtoisie : respect du récepteur dans les arguments.
		▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soin de la copie.
Intelligibilité	Organisation des contenus	▪ Organisation des informations selon une structure argumentative : - présence d'une thèse; - présence de X arguments bien distincts. ▪ Adéquation à la thématique.
	Cohérence textuelle	▪ Organisation textuelle (segmentation). ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.

Pertinence	Adéquation du texte à son intention : répondre à une sollicitation de jugement	▪ Développement : illustration des critères de jugement. sélection d'informations nécessaires et suffisantes. ▪ Cohérence argumentative : progression et non-contradiction.
-------------------	--	--

III. Compétence ECOUTER

Un exercice d'écoute sera proposé au candidat. Il aura l'occasion d'entendre une interview (radiophonique ou télévisée) ou un exposé (radiophonique ou télévisé).

1) L'interview

Compétences spécifiques	Savoirs requis
• Noter fidèlement l'essentiel d'une réponse, mais aussi reproduire à la lettre de courts extraits de celle-ci.	• Les abréviations et les symboles. • Les différentes manières de structurer des notes. • La mise en page.
• Analyser l'implication personnelle de l'intervieweur dans l'échange (neutralité ou attitude critique).	• Les marques de la subjectivité. • L'énoncé d'un fait et celui d'une opinion.
• Repérer les moyens non verbaux qu'utilise l'interviewé pour convaincre.	• Le ton, le volume de la voix, les gestes et mimiques, ...
• Distinguer les réponses précises et claires de celles qui le sont moins.	• Les manœuvres pour éviter de répondre précisément.
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

2) L'exposé

Compétences spécifiques	Savoirs requis
• Prendre note de l'essentiel d'un exposé court et bien structuré. • Répondre à des questions (ouvertes ou fermées) portant sur la compréhension d'un exposé. • Reformuler oralement ou par écrit l'essentiel d'un exposé que l'on a écouté sans prendre de notes.	• Les marques verbales et non verbales de l'intention informative et de l'intention persuasive. • Les organisateurs textuels (résumé-annonce, liens entre les parties, pause, conclusion-résumé, ...) • La distinction du thème et des sous-thèmes.
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

B. Epreuve orale

Il est demandé au candidat d'adapter son comportement et sa tenue à la situation spécifique que constitue un examen oral.

Cette épreuve se compose de DEUX PARTIES consacrées à la rencontre avec des œuvres littéraires intégrales.

Le candidat préparera **trois livres**. Ces livres auront préalablement été choisis par le candidat dans la liste ci-dessous (p. 12).

Cette liste n'est pas figée ; elle pourra être modifiée d'une session à l'autre.

Les modifications qui seraient apportées à cette liste seront annoncées sur le site du jury dans des délais raisonnables.

Le candidat devra impérativement être en possession des trois ouvrages lors de l'épreuve. Les versions sur tablette ne sont pas admises.

La non-présentation des ouvrages constitue un motif d'annulation de l'épreuve.

1. Compétence PARLER

Au moment de l'épreuve, les examinateurs choisiront un livre, dans la sélection des **trois livres** proposée par le candidat.

Il sera demandé au candidat de s'exprimer oralement et spontanément pendant au moins 1 à 2 minutes. L'intention de sa communication sera de persuader, d'inciter à lire (ou pas) l'œuvre présentée.

Son exposé comportera deux parties parfaitement distinctes :

- a) une présentation du début du récit et des personnages,
- b) un avis personnel dûment argumenté.

Les arguments choisis correspondront à des bases de jugement en rapport avec différents aspects du récit. Notamment :

- l'histoire et ses différents aspects : le cadre spatiotemporel, les personnages, leur personnalité, les relations qu'ils entretiennent, l'intrigue et son déroulement, etc.,
- le genre du récit,
- la manière de raconter (choix du narrateur et ses incidences sur le point de vue, respect ou perturbation de l'ordre chronologique, création et maintien du suspense, recours à des dialogues, à des descriptions, art de l'intrigue, effet des procédés narratifs utilisés, etc.),
- le thème général du récit, l'intérêt qu'il peut susciter, les informations qu'il donne, le rapprochement avec d'autres œuvres connues, la situation de l'œuvre dans l'histoire littéraire, éventuellement l'idéologie sous-jacente, etc.,
- le jugement personnel (impressions, émotions ressenties à la lecture, le rapport avec les goûts et les valeurs éventuelles du lecteur), etc.

L'exposé du candidat sera apprécié en fonction des critères fournis, à titre **indicatif**, dans le tableau suivant :

Critères d'appréciation - PARLER		
Recevabilité	linguistique	▪ Respect des normes linguistiques : - Syntaxe de l'oral - Richesse et précision du vocabulaire
	sociale	▪ Fluidité de parole : impression de parole spontanée ▪ Registre de discours adapté à la situation de communication ▪ Énonciation marquée (présence du JE) ▪ Communication para-verbale et non verbale adaptée à la situation ▪ Respect des valeurs humanistes et démocratiques
Audibilité		▪ Volume suffisant ▪ Articulation suffisante ▪ Débit adéquat
Intelligibilité	Densité et clarté des informations	▪ Clarté lexicale ▪ Clarté syntaxique ▪ Proportion acceptable d'implicites : compréhension aisée pour qui n'a pas vécu l'expérience de lecture.
	Cohésion textuelle	▪ Anaphores adéquates ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique ▪ Clarté et organisation de l'exposé
Pertinence	Adéquation à l'expérience de lecture	▪ Présence d'une appréciation personnelle à l'expérience de lecture

	Adéquation du texte à son intention : persuader, inciter à lire (ou pas) le livre	▪ Présence d'une thèse incitative ▪ Développement d'une argumentation à visée incitative ▪ Sélection d'informations nécessaires et suffisantes ▪ Respect de la consigne relative à la durée
--	---	--

2. Compétence LIRE (évaluée oralement)

Au moment de l'épreuve, les examinateurs choisiront un second livre, dans la sélection des **trois livres** proposée par le candidat.

Le candidat devra être capable de répondre aux questions des examinateurs relatives à :

- l'œuvre (intrigue, thèmes, personnages, auteur, contexte littéraire, ...),
- la compréhension de l'œuvre,
- une **appréciation personnelle motivée**.

Compétences spécifiques	Savoirs requis
• Résumer l'histoire.	• Les étapes du schéma narratif, les composantes du schéma actantiel.
• Formuler des sentiments, une morale implicites.	• L'implicite : le présupposé et le sous-entendu, la notion d'indice.
• Repérer un portrait, un décor, des paroles et des pensées de personnages, une morale.	• Les structures textuelles : narrative, descriptive, explicative, argumentative, dialogale.
• Distinguer un récit fictionnel d'un récit factuel (biographie, autobiographie, ...).	• Les pactes de lecture (conventions tacites entre l'auteur et le lecteur).
• Du comportement, des paroles et des pensées d'un personnage, inférer des caractéristiques psychologiques, sociales ou éthiques.	• L'implicite et l'inférence. • Le lexique de base de la psychologie, de la sociologie et de la morale.
• Etudier les caractéristiques de la narration.	• Auteur-narrateur et narrateur-personnage. • Les modes de la focalisation.
• Comparer une œuvre romanesque à son adaptation en bande dessinée ou en film, de manière à découvrir la spécificité de chaque système narratif.	• La spécificité et les limites de chaque système narratif en différentes matières : rythme, durée-longueur, paroles et pensées des personnages, descriptions, ...
• Communiquer à la classe ses réactions personnelles, affectives et intellectuelles, à une histoire, un personnage, une manière de raconter.	• Les grandes bases de jugement d'un récit : vraisemblance, respect des lois du genre, procédés de la narration, identification avec un personnage, ...
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

Récapitulatif et précisions

- L'usage d'ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires, Bescherelle par exemple) n'est pas autorisé. Par contre, l'utilisation d'un correcteur orthographique de langue française (format papier) est autorisée.
- Les candidats souffrant de difficultés d'ordre logopédique doivent l'avoir signalé PRÉALABLEMENT en ayant fourni les attestations (récentes) nécessaires.

Épreuve écrite :

Durée : 3 heures

Total des points : 60

1. Écouter une interview ou un exposé et prendre des notes afin de répondre à des questions dont le but est de mesurer chez le candidat sa qualité d'écoute et de compréhension.
2. Lire attentivement le ou les textes reçus au moment de l'examen ;
3. Répondre aux questions dont le but est de vérifier d'une part la compréhension du texte, d'autre part la maîtrise de savoirs propres à chaque genre et, le cas échéant, la maîtrise de savoirs liés au classicisme, au romantisme ou au réalisme selon le texte support ;
4. Écrire un texte à structure narrative, informative et/ou argumentative ;

Épreuve orale :

Total des points : 40

Dans une liste imposée (p.12), choisir trois livres et les présenter physiquement aux examinateurs.

1. A partir d'un des livres (choisi par l'examineur), prendre la parole pour un exposé de 1 à 2 minutes dont l'intention est d'inciter à lire ou pas le livre ;
2. A partir d'un second livre (également choisi par l'examineur), répondre à des questions et justifier ses réponses.

LISTE DES ŒUVRES :

Le candidat doit choisir trois œuvres dans la liste proposée ci-après :

BAZIN Hervé, *Vipère au poing*

DAÏ Sijie, *Balzac et la petite tailleuse chinoise*

DONOVAN Gérard, *Julius Winsome*

GIORDANO Paolo, *La solitude des nombres premiers*

LEWIS Roy, *Pourquoi j'ai mangé mon père*

MAUGENEST Thierry, *La poudre des rois*

MOURLEVAT Jean-Claude, *Le combat d'hiver*

PAGNOL Marcel, *Topaze*

SCHMITT Éric-Emmanuel, *Les deux messieurs de Bruxelles*

TROYAT Henri, *Aliocha*

Cette liste est valable pour les deux cycles de l'année scolaire 2018-2019 (août 2018/janvier 2019 ET février 2019/juillet 2019).

Pour les cycles suivants, des mises à jour sont possibles.

Merci de consulter le site régulièrement.

Rappel important : le candidat doit se présenter à l'examen oral muni de ses trois livres.

La non-présentation des œuvres entraînera l'annulation de l'épreuve.

À retenir : Toutes les bibliothèques ouvertes au public proposent des livres et des documents qui pourraient s'avérer d'une grande utilité pour les candidats dans la préparation de l'examen oral de français.